

HSBC ETFs plc (la « Société »)

3 Dublin Landings
North Wall Quay
Dublin 1

Le présent document est important et requiert votre attention immédiate. Pour toute question relative aux mesures à prendre, veuillez demander conseil à votre courtier, votre conseiller bancaire, votre avocat, votre comptable ou tout autre conseiller financier indépendant. Si vous avez vendu ou transféré tout ou partie de vos actions du Fonds mentionné ci-dessous, veuillez transmettre immédiatement le présent avis à l'acheteur ou au bénéficiaire ou, le cas échéant, au courtier, au représentant de la banque ou à l'autre tiers par l'intermédiaire duquel la vente ou le transfert a été effectué, afin qu'il soit remis à l'acheteur ou au bénéficiaire le plus rapidement possible. Si vous avez vendu ou transféré certaines de vos actions, mais que vous détenez encore une participation, nous vous invitons à continuer à lire et à conserver un exemplaire du présent document, car ce dernier s'applique aux actions que vous avez conservées.

Le présent document n'a pas été examiné par la Banque centrale d'Irlande (la « Banque centrale »), et il est possible que des modifications soient nécessaires pour satisfaire aux exigences de la Banque centrale. Le conseil d'administration de la Société (les « Administrateurs ») assume la responsabilité des informations contenues dans le présent document.

Les termes commençant par une majuscule utilisés dans le présent courrier auront, en l'absence de définition, la signification qui leur est donnée dans le prospectus de la Société (le « Prospectus »).

2 janvier 2025

Cher Actionnaire,

Nous faisons référence à HSBC World ESG Biodiversity Screened Equity UCITS ETF (le « **Fonds** ») (Code ISIN : IE0002UTLE51), dont vous êtes actionnaire.

Clôture du Fonds

Le présent courrier a pour objet de vous informer de la décision prise par les Administrateurs de clôturer le Fonds. Cette opération doit avoir lieu le 19 février 2025 (la « **Date de clôture** »).

Conformément aux dispositions du prospectus et des statuts de la Société, les Administrateurs peuvent, à leur discrétion, examiner et, s'ils estiment cette décision appropriée, racheter toutes les actions d'un fonds et le clôturer lorsque la valeur liquidative totale (la « **VL** ») du fonds concerné devient inférieure à 50 millions USD.

Société immatriculée en Irlande, constituée sous la forme d'une société d'investissement à compartiments multiples de type ouvert, à capital variable et à responsabilité séparée entre ses compartiments.

Numéro d'immatriculation : 467896

Administrateurs : Eve Finn, Feargal Dempsey, Peter Blessing, Olga de Tapia (espagnole), Suzanne Williams (britannique), Xavier Baraton (français)

La Société est réglementée par la Banque centrale d'Irlande.

À la date du présent courrier, la VL du Fonds est inférieure à ce niveau et, par conséquent, les Administrateurs ont décidé, dans l'intérêt des actionnaires, de procéder au rachat des actions restantes et de clôturer le Fonds à compter de la Date de clôture.

En prenant cette décision, les Administrateurs ont pris en considération la faible demande des investisseurs pour le Fonds et ont estimé qu'il était peu probable que la VL du Fonds augmente suffisamment à l'avenir pour justifier, d'un point de vue commercial, le maintien du Fonds.

Procédure relative à la clôture

Pour les ordres sur le marché secondaire, le dernier jour de négociation sur chaque bourse concernée où les actions du Fonds sont cotées est le 14 février 2025 (le « **Dernier jour de négociation en bourse** »).

Pour les ordres sur le marché primaire, le dernier jour au cours duquel les demandes de souscription et de rachat d'Actions du Fonds par des Participants autorisés peuvent être effectuées est le 17 février 2025 (la « **Date de la dernière transaction** »).

Le Fonds sera radié des Bourses sur lesquelles les actions du Fonds sont cotées le 17 février 2025 (la « **Date de radiation de la cote** »).

À la Date de clôture, toutes les Actions feront l'objet d'un rachat obligatoire conformément aux dispositions du Prospectus, et les produits du rachat, calculés à la Date de clôture, seront remis aux Actionnaires sous 10 Jours ouvrés.

Les Actionnaires qui achètent et vendent des Actions par l'intermédiaire d'un courtier, d'un teneur de marché ou d'un Participant autorisé et/ou les Actionnaires qui détiennent des Actions par l'intermédiaire d'un prête-nom ou d'un agent en compensation ne peuvent pas figurer dans le registre des Actionnaires de la Société. Lesdits Actionnaires devront traiter directement avec le courtier, le teneur de marché, le Participant autorisé, le prête-nom ou l'agent en compensation concerné (le cas échéant) eu égard à leur participation.

Frais

Tous les frais légaux et administratifs dans le cadre de la clôture du Fonds seront à la charge du Gestionnaire d'investissement. Les coûts de transaction associés à la cession des actifs du Fonds seront payés par le Fonds.

Considérations fiscales

Le rachat des Actions peut être considéré comme une cession à l'égard de l'impôt sur les plus-values et peut entraîner des implications fiscales sur les plus-values. Pour toute question relative aux conséquences fiscales, veuillez contacter votre conseiller financier ou fiscal.

Mesures à prendre

Si vous le souhaitez, vous pouvez demander le rachat de vos Actions à tout moment avant la Date de clôture, conformément au processus de rachat décrit dans le Prospectus. Si vous décidez de ne pas demander le rachat de vos Actions avant la Date de clôture, vos participations seront automatiquement rachetées à la Date de clôture, comme indiqué dans la section du présent courrier intitulée « Procédure relative à la clôture ».

Pour toute question éventuelle à l'égard du présent courrier, veuillez contacter votre représentant commercial ou votre conseiller professionnel.

Nous vous invitons à prendre le temps d'étudier ces informations car elles sont importantes.

Nous vous invitons à contacter votre conseiller financier habituel et nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du document d'information clé

Je vous prie d'agréer, cher Actionnaire, mes sincères salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. S. O. P.' or similar, written in a cursive style.

Administrateur
Au nom et pour le compte de
HSBC ETFs plc

Annexe – informations supplémentaires

	Dernier jour de négociation en bourse	Date de la dernière transaction	Date de clôture	Date de radiation de la cote escomptée	Date de règlement escomptée
Toutes les bourses	14 février 2025	17 février 2025	19 février 2025	17 février 2025	5 mars 2025

	Code Euronext Paris (EUR)	Code SIX Exchange (CHF)	Bolsa Institucional de Valores (MXN)
Symbole Bloomberg	HBDS FP	HBDV SW	HBDVN MM